Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Mercredi 8 septembre à Saint-Didier, conférence ‘Pierre sèche, ancestrale et innovante, pratique durable pour les territoires’



Dans le cadre des conférences du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, Claire Cornu, chercheuse, en partenariat avec la Fédération française des professionnels de la pierre sèche (FFPPS) propose de transmettre ses connaissances sur ‘Pierre sèche, ancestrale et innovante, pratique durable pour les territoires’.

«La maçonnerie à pierre sèche est un appareillage de moellons de pierre-tout-venant sans aucun mortier ni liant. C’est un choix constructif d’avenir : techniquement performant pour autant qu’il soit

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

correctement mis en œuvre, économiquement pertinent et d'autant plus sur le coût global de l'ouvrage, vecteur de réservoirs écologiques, système de gestion des eaux de ruissellement rapide, emploi valorisant et non délocalisable, acteur du développement durable,» explique la Vauclusienne, diplômée en architecture et en urbanisme.

Un ingénieux système constructif

Elle est d'ailleurs une spécialiste internationalement reconnue dans le domaine des constructions en pierre sèche. Co-fondatrice de la Fédération française des Professionnels de la Pierre Sèche, elle a notamment fortement contribué à l'inscription de la Pierre sèche dans la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture)**.**Cette conférenceparticipe à la réflexion sur la mise en valeur d'un patrimoine identitaire du Géant de Provence et des Monts de Vaucluse.

Les infos pratiques

Conférence sur la pierre sèche. Mercredi 8 septembre. 18h-20h. Salle polyvalente de Saint-Didier. Rue le Cours. Entrée libre. Tout public. Réservation et Pass sanitaire obligatoire. 04 90 63 22 74 contact@parcduventoux.fr & www.parcduventoux.fr
M.H.

La ministre de la Transition écologique à Saint-Hippolyte-le-Graveyron

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique s'est rendue le 26 août à Saint-Hippolyte-le-Graveyron. Objectif ? Une rencontre sur le terrain avec Didier François, sous-préfet de Carpentras et les services de l'État mobilisés dans la lutte contre l'incendie qui a ravagé près de 260 hectares entre le mardi 17 août et le jeudi 19 août.

L'occasion également de faire le point sur l'étendue des dégâts occasionnés par cet incendie sur les parcelles cultivées et le milieu naturel. La ministre La Ministre a échangé avec les élus et également avec les sapeurs-pompiers mobilisés pendant plusieurs jours sur le terrain lors du sinistre.

« Elle a pu ressentir la vive émotion qui transpire encore dans les propos du maire de Saint-Hippolyte, André Aiello, lorsqu'il évoque rétrospectivement la nuit du début de l'incendie. Les maires des communes limitrophes (Caromb, Saint-Pierre de Vassols, Modène) ont fait l'objet de vifs remerciements pour leur mobilisation dans l'important réseau de solidarité et d'aide aux sinistrés. Jacqueline Bouyac, Présidente du Parc a fait valoir l'importance des actions de prévention déployées par le Parc par la présence tout l'été de l'équipe des Ecogardes financée par la Région Sud. Elle a indiqué que, comme pour le feu de Faucon en août 2020, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux s'impliquera dans la mobilisation des acteurs et personnes sinistrées pour gérer l'après-feu. Une réunion de calage des institutions est en cours de préparation en partenariat avec la Région Sud et sa Vice-Présidente Bénédicte Martin, en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

charge de l'Agriculture », détaille la communication du Parc naturel régional du Mont Ventoux.



Crédit: Préfecture Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Crédit: Préfecture Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Crédit: Préfecture Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Crédit: Adrien Morenas

Travaux : l’accès au sommet du Mont Ventoux prévu le 31 mai

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Opération séduction pour le géant de Provence et ses 700 000 visiteurs par an entre le printemps et l'automne. Après une première tranche de travaux engagée l'an dernier, le Conseil départemental de Vaucluse poursuit le réaménagement du sommet du Mont Ventoux. La seconde phase, qui se déroule d'avril à octobre, porte sur l'aspect paysager et la restauration des milieux naturels.

Ce projet, élaboré avec le Syndicat mixte du Mont Ventoux, en collaboration avec les partenaires financiers, aura nécessité un investissement de 3,4M€. Au vu des conditions météorologiques difficiles ces derniers mois, la RD (Route départementale) 974, qui permet son ascension côtés nord et sud, restera fermée à toute circulation jusqu'au samedi 29 mai inclus. Ceci s'applique également aux deux roues motorisés, cyclistes ainsi qu'aux piétons : côté nord (depuis le mont Serein) et côté sud (depuis le chalet Reynard). La réouverture aux véhicules motorisés est envisagée si les conditions météorologiques du mois de mai permettent de terminer les travaux, qu'à partir du lundi 31 mai.

Les travaux déjà réalisés

Dans le but d'améliorer les conditions de fréquentation du site, les travaux réalisés d'avril à octobre 2020

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

ont permis d'aménager le parvis de l'observatoire pour être rendu aux piétons et aux cyclistes. L'accès aux voitures a été supprimé et le parvis bénéficie désormais d'un nouveau revêtement et d'équipements pour un meilleur accueil. La restauration du mur de soutènement de la route a permis de le libérer entièrement des voitures. La circulation se fera désormais à double sens, en contre-bas, sur la RD 974 permettant le passage du chalet Reynard au mont Serein.

Le grand escalier baptisé « les degrés du Ventoux » a également fait l'objet d'un aménagement, qui permettra aux piétons d'accéder directement au sommet depuis le belvédère de Provence (côté sud) et limitera les cheminements sauvages dans le pierrier. L'accès au belvédère des Alpes depuis le parvis, sera sécurisé pour les piétons et les cyclistes avec un cheminement spécifique.

La seconde phase est lancée

Les travaux actuels dureront jusqu'à l'automne et porteront sur la mise en valeur des milieux naturels et la mise en place de l'interprétation du site pour le grand public. Cette phase consiste en un nettoyage complet du lieu, en la restauration des pierriers, et en la mise en place d'une signalétique d'information.

Il s'agit précisément de travaux de renouvellement de couche de roulement de la RD 974, entre le col des Tempêtes et le Radôme ; de travaux sur les traversées piétonnes, les cheminements et les abords de la route ; de travaux de restauration de la rotonde, de la calade, du pierrier et de la chapelle ; de la pose des panneaux d'accueil et d'éléments graphiques évoquant le site, le patrimoine, la faune et flore

Les mottes de végétaux rares prélevées en 2020 et stockées temporairement, ont été en partie remises en place dernièrement. Plusieurs espèces végétales alpines endémiques, telles que la Lunetière à tiges courtes et la Corbeille d'Argent de De Candolle, pourront ainsi recoloniser ces espaces.

Tour de France et chaussées

La RD 974 au sommet, soumise à de rudes conditions, s'est dégradée au fil du temps. Compte tenu du passage du Tour de France cycliste le 7 juillet prochain, la réfection de deux sections sud et nord a été avancée. Le Département réalise actuellement des travaux de renouvellement de chaussée sur les deux voies d'accès au sommet : RD 974 entre le mont Serein et le sommet du Mont-Ventoux (versant nord), les travaux ont démarré le lundi 3 mai dernier pour une durée prévisionnelle de quatre semaines. Également en travaux, la RD 974 entre la barrière de la Grave et le chalet Reynard (versant Sud), la chaussée va être refaite à partir du lundi 17 mai pour une durée prévisionnelle d'une semaine.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Election des vice-présidents du Parc naturel régional du Ventoux



Après l'élection de Jacqueline Bouyac, le 5 février dernier, à la présidence du nouveau Parc naturel régional du Ventoux (PNRV), le bureau du parc vient d'élire ses 6 vice-présidents.

Se déroulant à Saint-Pierre de Vassols dans la salle communale Hélène-Laugier, le scrutin a ainsi permis de désigner les 6 vice-présidents suivants :

- 1re vice-présidente : Bénédicte Martin, conseillère régionale,
- 2e vice-président : Christian Mounier, conseiller départemental,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

- 3e vice-président : Michel Jouve, maire de Flassan représentant les communes du ‘Conseil de massif’,
- 4e vice-président : Jean-Pierre Ranchon, adjoint au maire de Sault représentant les communes du ‘Conseil de massif’,
- 5e vice-président : Jean-Pierre Larguier, président de la Communauté de communes Vaison-Ventoux représentant les intercommunalités,
- 6e vice-président : Fréderic Rouet, maire de Villes-sur-Auzon représentant les communes.

Créé officiellement le 27 juillet dernier, le PNRV regroupe 35 communes totalisant près de 90 000 habitants. S’étendant sur 85 913 hectares, le Parc compte 3 sites Natura 2 000 ainsi que 11 AOP (Appellation d’origine protégée), 11 AOC (Appellation d’origine contrôlée) et 9 IGP (Indication géographique protégée).

PNR Mont-Ventoux : le comité syndical du Parc vient d’élire son 1e bureau

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Suite à l'élection de Jacqueline Bouyac à la présidence du Parc naturel régional du Mont Ventoux, le comité syndical du Parc vient d'élire les membres qui composent son 1e bureau.

A l'issue du scrutin, les 45 électeurs présents ont élu :

Représentants de la Région Sud : Bénédicte Martin et Louis Biscarrat.
Représentants du Conseil Départemental : Xavier Bernard, Christian Mounier, Max Raspail.
Représentants des intercommunalités : Corinne Freychet (Ventoux Sud), Jérôme Bouletin (Cove), Jean-Pierre Larguier (Vaison Ventoux).
Représentants des communes du conseil de massif : Michel Jouve (Flassan), Eric Massot (St Léger-du-Ventoux), Jean-Pierre Ranchon (Sault).
Représentants des communes : Serge Andrieu (Carpentras), Christophe Camp (Vaison la Romaine), Valérie Michelier (Caromb), Sandrine Raymond (St Pierre-de-Vassols), Frederic Rouet (Villes/Auzon), Ghislain Roux (Malemort du Comtat).

Les membres du bureau se réuniront prochainement pour désigner leurs 6 Vice-Présidents.

L'assemblée s'est également prononcée en faveur du transfert des équipement des stations du Chalet Reynard (Bédoin) et du Mont Serein (Beaumont-du-Ventoux) en direction des communes et de l'intercommunalité (Cove). Ces biens historiques du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Mont-Ventoux vont donc très prochainement changer de propriétaire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Jacqueline Bouyac, première présidente du PNR Ventoux





La conseillère régionale et présidente de la Cove Jacqueline Bouyac a été élue première présidente du Parc naturel régional (PNR) du Ventoux, avec un score sans appel de 94% des voix. Voilà enfin le Parc du Ventoux en ordre de marche.

« Et bien ça y est, ouf, on y est arrivé ! » Avec sa faconde coutumière, Renaud Muselier, président de la Région Sud, résume en une phrase plus de 20 ans de démarches, de réunions, de négociations, de tergiversations, de trois pas en avant suivi de trois pas en arrière. Bref, de gestation puis d'accouchement du Parc naturel du Ventoux.

Un dernier – et premier – acte

C'est dans la salle polyvalente de Malemort-du-Comtat, où se sont tenues tant de réunions liées à ce projet de Parc, que le dernier acte s'est joué hier lundi 25 janvier, avec l'élection de la première

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

présidente du Syndicat mixte de gestion du PNR Ventoux. A la fois le dernier acte, et le tout premier, puisqu'avec la désignation d'un conseil syndical, et d'une présidente, le PNR Ventoux est enfin doté d'un exécutif, d'une capacité à voter des budgets et à mettre en œuvre l'ensemble des programme prévus dans sa charte.

L'élection est sans grande surprise, puisque Jacqueline Bouyac, conseillère régionale et conseillère municipale de Carpentras, mais aussi présidente de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove), est la seule candidate. Seul Gilles Vève, maire de Saint Didier, lève la main au moment de la déclaration de candidature – mais pour dire qu'il ne se présente pas, et qu'il trouve regrettable que ce ne soit pas un maire qui soit à la tête du Parc.

94% des voix pour Jacqueline Bouyac

Le scrutin uninominal à bulletin secret se déroule ensuite, avec toutes les précautions nécessaires liées à l'application des gestes barrières. Et moins d'une heure après, le résultat tombe, sans appel : 110 voix pour Jacqueline Bouyac, 2 pour Gilles Vève, et 5 bulletins blancs. Un résultat logique pour la conseillère régionale, qui s'est impliquée avec une ardeur tenace à construire un consensus autour de ce projet de Parc, depuis 2018, avec le soutien sans faille d'un Renaud Muselier bien décidé à jouer la carte de la préservation et de la valorisation des territoires dans la Région Sud.

> **« Soutien sans faille de Renaud Muselier. »**

Une fois les résultats promulgués, vient le temps des discours protocolaires. Le facétieux Ghislain Roux, maire de Malemort-du-Comtat, prend la parole en premier, pour constater que « dans le Ventoux, on est plus efficace pour le dépouillement qu'aux Etats-Unis » : hilarité générale assurée. Puis Jacqueline Bouyac, avec un message simple et clair : « comptez sur moi pour tenir mes engagements ». Après que Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse, ait rappelé que le Tour de France passera, en deux fois, au sommet du Ventoux dans son édition 2021, c'est au tour de Renaud Muselier de monter en tribune. Et on le sait très à l'aise avec cet exercice.

Un projet soutenu par l'Etat comme par la Région

C'est un candidat en future campagne – même si personne ne sait quand les Régionales auront finalement lieu – qui intervient, 20 minutes durant. Pour faire la liste des engagements de son équipe dans le domaine de la préservation des espaces naturels, pour rappeler que 16 des PNR sont situés dans la Région Sud. Mais aussi pour rendre hommage au travail de construction d'un consensus mené par Jacqueline Bouyac et Bénédicte Martin, qui ont su concilier la parole des agriculteurs, des associations de défense de l'environnement, des chasseurs, des sportifs… « Tout est compatible quand on se parle », conclut-il.

C'est enfin Bertrand Gaume, Préfet de Vaucluse, qui achève cette séquence, en rappelant « que ce projet de Parc est le fruit d'une volonté exprimée de manière souple par les acteurs d'un territoire, ce qui est la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

véritable expression d'une action intercommunale. Il permet au Ventoux d'entrer dans un club fort sélectif, qui lui donne un label incontestable et une crédibilité accrue. » Après cet adoubement par les « rois mages » du Département, de la Région et de l'Etat, il ne reste qu'au PNR Ventoux qu'à tenir ses promesses.

Saint-Trinit : partez à la rencontre des chauves-souris



Vendredi 4 septembre, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux propose, en partenariat avec le Groupe Chiroptères de Provence, une soirée dédiée à la découverte des chauves-souris.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

La soirée débutera par une conférence d'une heure afin de découvrir les chauves-souris dans leurs généralités. La conférence sera suivie par la diffusion d'un film de 30 minutes. A la tombée de la nuit, les participants seront invités à accompagner l'animatrice dans le village afin de repérer des chauves-souris en vol et d'écouter leurs ultrasons à l'aide de détecteurs. Pour cette sortie nocturne, prévoir un pique-nique tiré du sac.

Vendredi 4 septembre. 18h30 à 22h. Lieu donné au moment de l'inscription au 04 84 54 95 28 ou delphine.bellet@gcprovence.org.

Une nouvelle version pour l'application 'Chemins des Parcs'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Avec le soutien de la Région Sud, les 9 Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont ceux du Luberon et du Mont Ventoux dans le Vaucluse, viennent de mettre en ligne la dernière version de l'application mobile 'Chemins des Parcs'.

Gratuite, cette nouvelle version de l'appli est plus complète, plus performante mais aussi plus simple d'utilisation. Y sont répertoriées 298 idées de balades et randonnées à pied, à vélo, à VTT et à cheval dans les Parcs des Alpilles, des Baronnies provençales, de Camargue, du Luberon, du Mont-Ventoux, des Préalpes d'Azur, du Queyras, de la Sainte-Baume et du Verdon.

Pour plus de lisibilité, l'appli présente une cartographie intégrée avec 'OpenTopoMap' et comprend de nombreuses fonctionnalités utiles aux randonneurs : durée, difficulté, dénivelé, pas à pas, carte, profil altimétrique, recommandations, etc. Sont également recensés les points d'intérêt remarquables (mosaïque de paysages, patrimoine rural, faune et flore remarquables, de la Provence aux Alpes) et des notifications pour alerter de la présence d'un patrimoine remarquable à proximité de l'itinéraire choisi. L'appli est disponible en français, anglais ainsi qu'en italien.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

www.cheminsdesparcs.fr

Mont-Ventoux : Le Parc naturel régional est né !



En février dernier le Président de la République, Emmanuel Macron, avait annoncé la création de 4 nouveaux Parcs naturels régionaux dont celui du Mont-Ventoux. La labellisation du 9ème Parc de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur vient d'aboutir et avec la signature du décret par le 1er ministre. Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux est né !

«Depuis plus de 10 ans, le projet du Parc naturel régional du Mont-Ventoux était dans une situation de statu quo, a relevé Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Président de Régions de France. La création de ce Parc s'inscrit pleinement dans notre Plan climat, 'une COP d'avance' auquel nous consacrons 30 % de notre budget en 2020, soit 1,5 milliard d'euros. Ce nouveau

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

label contribuera à protéger l'environnement, le patrimoine, la culture, tout en soutenant les activités économiques et le bien vivre des habitants. La signature de ce décret vient conforter et reconnaître un projet audacieux et visionnaire au service d'un des territoires les plus emblématiques de la région Sud.»

Protéger le patrimoine naturel

Une nature exceptionnelle, des paysages diversifiés, le Ventoux est labellisé Réserve de biosphère par l'Unesco (organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) en 1990. Il doit son identité forte aux hommes qui ont fait de son ascension une véritable épopée ainsi qu'aux habitants qui travaillent et vivent dans les villes et villages de la plaine du Comtat au plateau de Sault, des gorges de la Nesque à la vallée du Toulourenc, du pays de Vaison aux monts de Vaucluse. Tous sont conscients de la nécessité de protéger et valoriser les patrimoines naturels et culturels de leur territoire qui en outre abrite de nombreuses productions agricoles déjà reconnues par 11 AOC et AOP et 9 IGP (appellation d'origine contrôlée ; protégée ; indication géographique protégée), mission qui sera portée par le Parc naturel régional du Mont-Ventoux.

Les communes classées

Les communes classées sous la dénominations Parc naturel régional du Mont-Ventoux sont : Aubignan, Aurel, Bédoin, Blauvac, Brantes, Caromb, Carpentras, Crestet, Crillon-le-Brave, Entrechaux, Faucon, Flassan, Le Barroux, Le Beaucet, Malaucène, Malemort-du-Comtat, Mazan, Méthamis, Modène, Monieux, Mormoiron, Pernes-les-Fontaines, Puyméras ■ Saint-Christol d'Albion, Saint-Didier, Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Pierre-de-Vassols, Saint-Trinit, Sault, Savoillans, Vaison-la-Romaine, Velleron, Venasque, Villes-sur-Auzon.

Le PNR du Mont-Ventoux en chiffres

88 215 habitants ; 1990 : Labellisé Réserve de Biosphère par l'Unesco ; 1 909m : c'est le point culminant du Mont-Ventoux ; 859 km^2 ; La réserve de biosphère du Mont-Ventoux abrite plus de 150 espèces d'oiseaux nicheurs, 1500 espèces végétales et quelque 500 espèces de lépidoptères dont le Machaon ou l'Apollon, emblématique papillon mis en danger par le réchauffement climatique ; 58 % espaces naturels ; 33 % espaces agricoles ; 9 % espaces urbains ; 35 communes vauclusiennes ; 5 collectivités membres : Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de Vaucluse, Communauté d'agglomération Ventoux Comtat-Venaissin, Communautés de communes Ventoux Sud et Vaison Ventoux.

Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

Un PNR est un projet de territoire qui vise à protéger et valoriser mais sans interdire. C'est un territoire rural habité et vivant dont l'équilibre peut être fragilisé par une pression urbaine et touristique fortes et par une dévitalisation rurale. Il est reconnu au niveau régional et national pour la grande qualité de son patrimoine naturel, culturel et pour ses paysages. La structure est pilotée par le Syndicat mixte de gestion du Parc du Mont-Ventoux dirigé par le Comité Syndical qui décide et vote les budgets et les programmes d'actions définis dans la Charte. Les commissions techniques mixtes sont ouvertes aux personnes de la société civile ; responsables d'association, experts, professionnels.